

Clayes de l'Info

Bulletin d'information de la commune de Clayes



octobre 2016

MAIRIE

Place de la Mairie
35590 CLAYES
Tel : 02 99 61 20 30
Fax : 02 99 06 19 33
mairie@clayes.fr
www.clayes.fr

Ouverture :
Mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
Tel : 02 99 07 10 32

PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 17h

(horaires d'hiver)



Clayes

Le mot du Maire

Il aura fallu une bonne dose d'anticipation et de mobilisation de l'équipe enseignante, de nos agents communaux et des élus, pour ouvrir notre cinquième classe le mardi 6 septembre, moins d'une journée après la confirmation de la direction académique. Cette cinquième classe, attendue de longue date, a remplacé la garderie dans l'ancienne école.



Notre projet de réhabilitation de la salle polyvalente continue d'avancer avec la validation récente de l'Avant-Projet Définitif. Les travaux devraient théoriquement débuter courant avril 2017. Nous avons lancé parallèlement le dossier concernant l'étude de la rénovation de la Mairie, lié pour rappel, à notre obligation de nous mettre en conformité avec les normes d'accessibilité handicap.

La signature de notre convention de contractualisation du Programme Local de l'Habitat avec Rennes Métropole devrait avoir lieu courant novembre. Elle nous engage pour rappel, à la livraison d'environ 25 nouveaux logements avant la fin de l'année 2020. Ce rythme d'environ 6 logements par an, nous semble adapté à la capacité d'accueil de l'école. L'ouverture d'une sixième classe doit impérativement être évitée. Elle aurait des conséquences organisationnelles et financières difficiles à supporter pour notre commune.

Des travaux de réfection de voirie ont débuté rue du Parc le 17 octobre, nous en avons profité, avec le concours de la collectivité Eau du Bassin Rennais, pour renouveler les canalisations d'eau potable sur le secteur concerné.

Enfin, je tenais, au nom de l'équipe municipale, à saluer et remercier Gisèle Tétard pour son investissement sans faille depuis septembre 2002 dans le fonctionnement de notre médiathèque. Gisèle a finalement fait le choix de mettre un terme à sa fonction de coordinatrice bénévole de cette structure communale.

N'oubliez pas la soirée tartiflette organisée par l'amicale des parents d'élèves le samedi 5 novembre !

Bonne lecture.

Philippe SICOT



- Sam. 5 nov. 2016** Tartiflette de l'APE
- Ven. 11 nov. 2016** Commémoration armistice
- Sam. 26 nov. 2016** Tournoi belote CATM
- Ven. 9 déc. 2016** Marché de Noël
- Sam. 7 janv. 2017** Vœux du Maire

Sommaire

Le mot du Maire	page 2
Conseil municipal	page 3
Vie communale	page 4
Vie associative	page 8

Directeur de publication
Philippe SICOT, Maire

Commission communication
Resp. : Claude FOUILLET
Membres : Laurence GUEGUEN,
Jean-Christophe MUSSETA

Crédit photos
Mairie de Clayes

Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du conseil municipal (séances du 5 septembre et 10 octobre 2016).

L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site www.clayes.fr.

CONTRACTUALISATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le conseil municipal a validé la signature de la convention de contractualisation du programme local de l'habitat (PLH) entre la commune et Rennes Métropole. L'objectif de cette convention est de décliner la mise en œuvre des différentes actions du PLH 2015-2020 (aménagement du territoire, maîtrise foncière, accueil de tous, cadre solidaire) au plus près du contexte et des spécificités de la commune.

Les objectifs du programme, pour la période 2015-2020, sont de 60 logements créés sur la commune de Clayes. A ce jour, 35 logements ont déjà été livrés.

GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Dans le cadre de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) et en lien avec les objectifs fixés par le PLH, le conseil municipal a émis un avis favorable au projet de Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs.

Ce plan vise à satisfaire le droit à l'information afin que tout demandeur de logement social puisse disposer de l'ensemble des éléments lui permettant de devenir un demandeur acteur, et à consolider et renforcer les processus de gestion partagée de la demande pour garantir la transparence et l'équité.

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RÉNOVATION DE LA MAIRIE

Dans le cadre du projet de rénovation de la Mairie, avec intégration de la médiathèque, le conseil municipal a validé la consultation relative au choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO).

L'AMO a pour mission d'aider la Commune, dans son rôle de maître d'ouvrage, à définir, piloter et exploiter le projet réalisé par le maître d'oeuvre. L'assistant a un rôle de conseil et de proposition, le décideur restant le maître d'ouvrage, donc la Commune.

La mission a été confiée au cabinet Baticonsult (La Mézière) pour un montant de 26 400 € ht.

RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil municipal a approuvé l'avant-projet définitif (APD) présenté par le maître d'œuvre (Philippe Gumiaux) concernant les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente.

Une demande de subvention parlementaire sera effectuée auprès du député François André pour participer au financement de cette opération.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Depuis le transfert de la compétence « urbanisme prévisionnel » au 1^{er} janvier 2015, Rennes Métropole s'est lancée dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Dans ce cadre, le conseil municipal a débattu des orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable, document fixant les principaux objectifs de ce PLUi.

Le débat a notamment porté sur la place des petites communes dans ce projet d'envergure métropolitaine, sur la complémentarité des fonctions des différentes communes et sur la réaffirmation importante en matière de maintien ou de dynamisation de la vitalité des centres-bourgs.

Le processus d'adoption du Plan Local d'Urbanisme intercommunal durera jusqu'à son adoption prévue mi 2019.



Dans le cadre de l'élaboration du PLUi et afin de recueillir l'avis des habitants, Rennes métropole organise des réunions publiques.

La réunion du secteur Nord-Ouest se déroulera à Pacé (Le Ponant), le **jeudi 17 novembre à 20h30**.

+ de détails sur le dépliant joint au Claves de l'Info



Afin de présenter à l'ensemble de la population le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), une exposition est installée en Mairie depuis le 20 octobre, et jusqu'à la fin de l'année.

A la lecture de ces cinq panneaux, vous saurez à quoi sert un PLUi et connaîtrez les objectifs fixés par les élus dans le cadre de son élaboration.

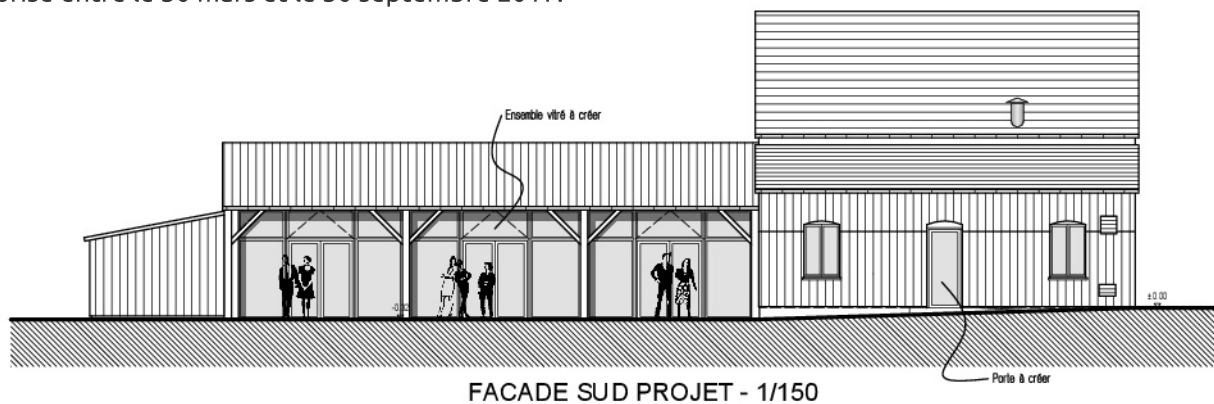
du 20/10 au 31/12/2016 (aux heures d'ouverture de la Mairie)

Salle polyvalente

Le conseil municipal du 10 octobre a validé l'avant-projet définitif (APD) concernant la réhabilitation de la salle polyvalente.

Ces travaux prévoient l'ouverture de la façade sud de la grande salle avec installation de trois baies vitrées, le percement d'une porte sur la façade sud de la petite salle, le changement de carrelage, de plafond et d'éclairage de la grande salle, la peinture intérieure de l'ensemble du bâtiment. Il s'agit également de mettre en accessibilité cette salle polyvalente au titre de l'Ad'AP (agenda d'accessibilité) déposé en septembre 2015.

Les travaux devraient débuter en avril 2017 pour se terminer au mois de septembre. Aucune location ne pourra être prise entre le 30 mars et le 30 septembre 2017.



Travaux de voirie

Les travaux de voirie se poursuivent sur la commune :

- depuis le 17 octobre, la circulation rue du Parc est interdite, du cimetière à l'entrée de la Croix Simon en raison de travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable et de réfection de voirie. Ils se poursuivront jusqu'au 10 novembre.

- le chemin du Feu des Osiers a été rénové au mois de septembre.



Enquête CCAS

La municipalité et le CCAS ont souhaité faire une enquête de population pour mieux connaître les caractéristiques sociales de notre population qui évoluent avec l'arrivée des nouveaux habitants. Comme indiqué dans le précédent Clayes de l'Info, nous vous faisons dans ce numéro la synthèse des réponses reçues. Nous remercions à nouveau toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à cette enquête.

La population de Clayes est de 818 habitants au dernier recensement. Les données détaillées de cette étude nationale ne sont pas encore communiquées et ne le seront peut être que tardivement au regard de l'évolution de notre population.

151 adultes ont répondu à cette enquête ce qui représente environ 30 % des adultes de la commune et permet une bonne représentativité. Ces résultats montrent l'intérêt des citoyens à la vie de la cité.

Le cadre de vie est l'une des principales motivations dans le choix de vivre à Clayes ; 54 % des personnes ayant répondu y résident depuis plus de 15 ans... L'attractivité de la Métropole est également un élément motivant à la venue sur Clayes. La maison individuelle (90%), dont on est propriétaire (78%), est la principale caractéristique du logement.

La population Clayenne est en grande majorité familiale. Les enfants sont répartis de manière homogène entre les différentes tranches d'âge. Une très grande majorité de ces enfants est scolarisée sur Clayes pour les classes de maternelles et primaires. Au collège, la répartition est plus hétérogène entre l'établissement de secteur

(Romillé) et les autres établissements ; ceci est plus flagrant au lycée où les options sont un facteur de choix.

Les clayens utilisent majoritairement leur véhicule personnel pour leurs déplacements, puis les transports en commun.

68% des adultes ayant répondu sont en activité et sont en majorité des employés en CDI à temps complet et travaillant sur la ville de Rennes. 24 % sont en retraite et 2% étudiants.

6% sont sans emploi mais bien que le nombre de demandeurs d'emploi progresse, il reste peu élevé (8% toutes catégories confondues) et souvent ces personnes ont une activité partielle.

Les services et aides sociales sont connus mais une information régulière sur ces dispositifs semble opportune.

Concernant notre environnement social, l'esprit associatif est développé et de nombreux habitants sont bénévoles d'associations sur et hors Clayes. Nombreux aussi se disent prêts à participer au développement de cet environnement.

Enfin, pour une très large majorité, la vie sur Clayes est très satisfaisante.

Vous avez aussi été nombreux à vous exprimer librement sur différents sujets : le commerce, piste cyclable, les bus, internet, l'assainissement, la vitesse...

Nous nous efforcerons dans la mesure de nos possibilités d'apporter des réponses à vos sollicitations et propositions.

Enlèvement des déchets

Pour que les rues de notre commune soient agréables à vivre, belles et sécurisées... nos bacs ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors des jours de collecte.

Nous vous rappelons qu'ils doivent être sortis au plus tôt la veille du jour de passage du camion d'enlèvement et rentrés le jour même : ayons ce geste citoyen !

Au-delà de la pollution visuelle n'oublions pas non plus que la présence intempestive de nos poubelles constitue un obstacle contraignant les personnes à mobilité réduite, les poussettes et les piétons à emprunter la chaussée pour les contourner.

Rentrer ses poubelles c'est donc aussi penser à la sécurité de chacun.



Ecole

La rentrée scolaire s'est déroulée le 1^{er} septembre : 119 enfants sont scolarisés contre 96 au début de l'année scolaire précédente.

La commission technique départementale (CTSD) et le directeur académique ont validé l'ouverture de la cinquième classe le lundi 5 septembre en fin de journée.

Dès le mardi matin, agents et élus de la commune se sont mobilisés pour déménager la garderie et la transformer en salle de classe.

A 14h, Naïs Le Saint, l'enseignante nouvellement nommée sur l'école clayenne pouvait ainsi accueillir les 25 élèves de CM1-CM2.

Inscriptions 2017-2018

Si vous avez un enfant à inscrire pour la rentrée de septembre 2017, merci de vous présenter en mairie avec votre livret de famille.



l'équipe enseignante 2016-2017 (de haut en bas et de gauche à droite) : Soizic Savary (CE1-CE2), Maël Gardey-Arends (CP-CE1), Katell Martin (PS-GS), Naïs Le Saint (CM1-CM2), Christine Jaslet (PS-MS et directrice)

Services périscolaires



Suite à l'ouverture de la cinquième classe, la garderie est désormais installée dans l'ancienne MJC. Les horaires d'accueil des enfants sont inchangés :

- le matin de 7h30 à 8h20
- le soir de 16h10 à 18h45 (le vendredi dès 16h, à la fin des TAP)

La garderie dispose d'un nouveau numéro de téléphone : **02 99 06 22 14**



MODALITÉS D'INSCRIPTION

• Garderie

L'inscription à la garderie s'effectue sur les listes affichées à l'entrée de l'école, soit de manière quotidienne, soit pour l'année.

• Cantine

L'inscription effectuée en début d'année est valable pour toute l'année, si les enfants mangent quotidiennement à la cantine. En cas de désinscription ou pour une inscription occasionnelle, vous devez prévenir en téléphonant à la cantine au plus tard la veille du repas avant 10h.

Dans les deux cas, le numéro de téléphone est le **02 99 06 17 49** (un répondeur, consulté quotidiennement, peut prendre votre message).

• TAP

L'organisation des TAP s'effectue par période de 7 semaines, c'est à dire le temps scolaire entre 2 périodes de vacances. Une fiche d'inscription est remise à chaque enfant dans le cahier de liaison de l'école et doit être retournée à la cantine ou à la garderie.

Toute désinscription doit être signalée au moins 24h à l'avance, auprès de l'accueil de la mairie.

Comme les années précédentes quatre intervenants proposent, chaque vendredi après-midi de 14h à 16h, des activités sportives, culturelles, culinaires, de découverte du patrimoine et de la nature.

Les intervenants :

- Lou Renault
- Martine Guillard
- Monique Aubry
- Adrien Letertre



Pour rappel, vous trouverez ci-dessous le **sens de circulation** concernant le parking de l'école.
Merci de bien respecter ce circuit.



Centre de loisirs

Au cours de cette nouvelle année, les enfants pourront laisser libre cours à leurs envies en participant à des activités d'expression et de création.

Nous proposons de développer notre action sur le thème de l'imaginaire. Ce thème sera décliné au travers de projets variés durant les différentes périodes (le mercredi et les vacances).

Ainsi, les enfants pourront participer à des ateliers théâtre d'improvisation, théâtre d'ombre et création d'histoires.

Nous porterons également un intérêt particulier à la participation concrète de chacun pour l'organisation et les temps de vie collective, afin de sensibiliser et développer sa capacité à être autonome et devenir citoyen.

Les enfants pourront faire des choix, et aussi proposer eux-mêmes des activités, jeux... pour tous les moments du centre de loisirs.

L'imaginaire c'est aussi être inventif et original. Des ateliers de créations culinaires pour le goûter seront régulièrement proposés, des défis seront lancés, des chasses au trésor, des jeux de piste, ou encore des expérimentations scientifiques. A chaque période de vacances, les thèmes seront en lien avec ce fil rouge.

Infos pratiques

Le mercredi : les enfants sont pris en charge par les animateurs à la sortie de l'école (12h) jusqu'à 18h30.

Dossiers d'inscription : à remplir à chaque année scolaire (fournir une photocopie des vaccins Dt polio + attestation de quotient familial).

Contact : Hélène MAHE (directrice) 07.61.26.67.43 / helene.mahe@francasbzh.fr.



Maison des Jeunes et de la Culture

La MJC de Parthenay-de-Bretagne a organisé un séjour d'été, du 8 au 15 juillet. Cette année le séjour s'est déroulé à Penvins (Sarzeau) sur la presqu'île de Rhuys.

Suite à la signature d'une convention entre les deux communes, deux jeunes clayens ont pu y participer avec treize jeunes de Parthenay. Ce séjour leur a permis de découvrir les joies de la vie de camp, la beauté des paysages...

Comme chaque année, les jeunes ont eu un grand rôle dans l'organisation et dans la mise en place des activités de leurs propres vacances. Grâce aux nombreuses activités proposées, à la gestion du quotidien, la préparation des repas, ils ont vécu un moment riche et plein de découvertes.

L'équipe d'animation était composée de Camille Ramage, Erwan Thoraval et Typhanie Heurtault.



La mairie de Clayes est partenaire d'Espace Emploi

La mairie participe activement à l'emploi local et solidaire en confiant à Espace Emploi le remplacement de son personnel.

Depuis septembre, Lou Renault, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecoles Maternelles) à l'école de Clayes bénéficie via la mairie d'une formation sur l'année scolaire (8 semaines durant l'année scolaire) dans le cadre de son emploi d'avenir.

Elsa Féron, habitante de Saint-Gilles et salariée d'Espace Emploi, intervient pour remplacer Lou Renault. Espace Emploi accompagne Elsa Féron vers le retour à l'emploi durable en confiant notamment des missions de travail en lien avec son projet professionnel, la petite enfance en milieu scolaire. Ces missions lui permettent d'acquérir une expérience, de connaître le territoire.

Témoignage d'Elsa Féron :

« La mission me permet de confirmer mon envie de travailler auprès des enfants en milieu scolaire et mon attrait pour le métier d'ATSEM. J'ai pour projet de passer le concours d'institutrice. Grâce à Espace Emploi, depuis février, j'effectue des missions de travail dans les écoles (Pacé, Clayes, Gévezé), ce qui me permet de me faire connaître. J'apprécie les relations avec les conseillers d'Espace Emploi et j'ai été très bien reçue par l'établissement scolaire de Clayes. »

Pour la commune, Espace Emploi permet de remplacer temporairement du personnel absent ; la mairie contribue ainsi au développement de l'emploi local.

Témoignage de Nicolas Paternostre, directeur général des services de la mairie :

« La réactivité des services d'Espace Emploi est un véritable atout permettant ainsi la continuité du service public en cas d'absence occasionnelle des agents communaux. Espace Emploi a également été en mesure de répondre à notre demande de mission dans le cadre du remplacement de Lou, lors de son départ en formation pour préparer le CAP petite enfance. »

Dans cet esprit, Espace Emploi propose également la mise à disposition de personnel pour l'entretien des extérieurs (tonte, taille de haies, nettoyage, ramassage des feuilles, plantations...), et intérieurs (Nettoyage, vitres, repassage...), de travaux de bricolage (peinture, montage de meubles ...) auprès des particuliers.

Pour plus d'informations contactez Sandrine Chollet au 02 99 60 14 55.

Espace Emploi est une association :

Vous pouvez participer à son projet associatif et à sa gouvernance en y adhérant. Pour plus d'informations contactez Patrice Chevrier, Président d'Espace Emploi au 02 99 60 14 55.

AS Clayes

L'AS CLAYES a fêté ses 40 ans !

Samedi 24 septembre, l'AS CLAYES a fêté ses 40 ans (1976-2016).

Rendez-vous était donné à partir de 15h sur le terrain où quelques animations (utilisation et maîtrise du ballon) avaient été installées. Plusieurs habitants accompagnés de leurs enfants ont participé à ces ateliers.

A partir de 18h un apéritif d'honneur offert par la commune a connu un franc succès. Un repas animé a prolongé cette journée jusqu'à tard dans la nuit, ce qui a permis à d'anciens joueurs et dirigeants d'échanger leurs souvenirs.

L'avenir du club a aussi été abordé. Si l'année 2016-2017 est compromise pour avoir une équipe disputant le championnat de district, les bénévoles du bureau mettront tout en oeuvre pour une renaissance rapide dès la saison prochaine. Pour réussir, nous ferons tout notre possible, mais pour gagner ce challenge, les habitants de Clayes devront être des partenaires. D'ores et déjà nous envisageons la tenue de notre tournoi de l'Ascension mais le projet de relance d'un tournoi inter-quartiers est aussi prévu.

Renseignement : Jean-Jacques Cottais (06 33 00 39 85)

Marie Tanvet (06 70 12 62 87)



Amicale des Parents d'Élèves

Suite à son assemblée générale, l'APE vous communique les dates retenues pour ses manifestations de l'année scolaire 2016-2017 :

Manifestations	Dates à retenir	
Soirée TARTIFLETTE	Samedi 05 Novembre	A partir de 19h
Marché de NOEL	Vendredi 9 décembre	A partir de 18h
Galettes des Rois	Judi 5, 12, 19 et 26 janvier	A la sortie des classes
Chasse aux œufs	Dimanche 16 Avril	A partir de 10h30
BRADERIE de Clayes	Lundi 5 Juin	A partir de 8h
FETE de l'ÉCOLE + Moules Frites	Dimanche 25 juin	A partir de 11h30

Aïkido

Changement d'horaires et de lieu :

Cette année les cours d'Aïkido ont lieu dans la salle de motricité de l'école, le mercredi de 19h30 à 21h.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année

Renseignement : Alain Pramil (06 18 89 64 99).



Associations des pêcheurs

Saison positive pour les membres de l'association des pêcheurs de Clayes.

Le lâcher de truites a de nouveau rencontré un franc succès avec plus d'une centaine de participants et la fréquentation de l'étang par les pêcheurs de Clayes et des alentours est toujours aussi importante avec de belles prises de brochets et carpes.

Pour information, le lâcher de truites de 2017 aura lieu le dimanche 23 avril et l'ouverture de la pêche dans l'étang communal le lendemain.

Sauf fermeture pour alevinage, la saison de pêche 2016 prendra fin le 31/12/16 et les tarifs des cartes journalières (5 €) et annuelles (30 €) seront maintenus pour 2017.



Piq' et coud



Le 22 septembre, c'était la reprise de l'activité couture à la salle des associations.

Comme les années précédentes, une dizaine d'adhérentes profitent des conseils de notre animatrice, Marie Geffrouais qui intervient dans l'association depuis 16 ans.

En plus des adhérentes régulières, quelques personnes viennent occasionnellement pour réaliser un ouvrage et profiter des conseils avisés de Marie. Ameublement, habillement, déco, il y en a pour tous les goûts, chacune arrive avec son projet et l'animatrice s'adapte.

Les cours sont dispensés de 14h30 à 17h30 (de 14h à 17h de novembre à mars) chaque jeudi, hors vacances scolaires.

Renseignement : Jacqueline Gaudin (02 99 07 02 87)
Gisèle Tétard (02 99 07 10 61)

Tennis de table

L'association clayenne de Tennis de table organisait le vendredi 9 septembre son traditionnel tournoi de rentrée.

Vingt-huit pongistes étaient inscrits, dix-huit adultes et dix enfants.

Chez les adultes, Hervé Fichet bat Mickaël Delagrée en finale. En double, c'est la paire clayenne composée de Pierre Ménard et Didier Tardif qui l'emporte.

Le club remercie tous les participants, et en particulier le club de St Gilles ainsi que l'ensemble de ses partenaires et la Mairie.

L'équipe qui évolue cette année en D3 a débuté le championnat par une victoire 11 à 3 face à Argentré, ce qui est de bonne augure pour l'objectif fixé en début de saison qui est le maintien.

Les entraînements se déroulent le mercredi soir de 20h à 22h et le vendredi à partir de 20h30.



PG - CATM

L'association CATM, anciens combattants, veuves et citoyens de la paix de Clayes organise la commémoration de l'armistice 1918, le **vendredi 11 novembre 2016** :

- 10h50 : rassemblement des combattants, veuves et citoyens de la paix à la Mairie ;
- 11h : dépôt de gerbes au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Toutes les personnes qui désirent s'associer au devoir de mémoire sont cordialement invitées.

Concours de belote

Le concours organisé par l'association des anciens combattants se déroulera le samedi 26 novembre à 14h dans la salle polyvalente. Il est ouvert à tous, un lot sera remis à chaque participant.



Retour en images...



▼ repas des aînés
6 octobre 2016

▲ soirée des associations
2 septembre 2016





Clayes
Classes 6